



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 22 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Suspicion d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dans les Ardennes

—

Une suspicion d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été détectée chez une vache de race Salers, issue d'une exploitation du département des Ardennes.

La suspicion a été établie le 17 mars par le laboratoire national de référence de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), grâce à des prélèvements réalisés sur l'animal à l'équarrissage.

Les prélèvements ont été envoyés ce jour au laboratoire de référence de l'union européenne (LRUE) afin d'avoir une confirmation du résultat de l'analyse. Le résultat devrait être disponible dans un délai de 8 à 10 jours.

Une enquête épidémiologique a été également lancée pour recueillir les informations pour mieux comprendre l'origine de la maladie si celle-ci était confirmée.

Un arrêté préfectoral de mise sous surveillance (APMS) du troupeau a été pris ce matin par le Préfet des Ardennes.

Pour toutes questions, merci de contacter le Service de presse du Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt :


01 49 55 60 11 – ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 [@Min_Agriculture](https://twitter.com/Min_Agriculture)